

Message du Conseil d'Administration à la communauté pasteurienne et aux membres de l'Assemblée des 100

Lors de sa réunion du 21 juin, l'Assemblée des Cent (A100) a rejeté par un vote à la majorité absolue des membres qui la composent – 60 voix « contre » sur 101 suffrages exprimés – le rapport annuel et les comptes de l'exercice 2015 présentés par le Conseil d'Administration (CA).

Le bureau des élus pasteuriens de l'A100 avait demandé au CA le 20 juin en fin d'après-midi, lors d'une entrevue avec sa Présidente, de reporter de 3 mois le vote d'approbation de ce rapport. Ceci avait pour objectif d'obtenir des garanties sur le fait que le CA engagerait les procédures requises pour l'examen de la modification de l'article 12 des statuts.

Le CA a considéré que ces deux points ne pouvaient être liés. En effet, prenant en compte le soutien quasi unanime de l'institution (y compris des membres pasteuriens de l'A100) à la mise en œuvre du plan stratégique conduit par Christian Bréchet, reflété par les nombreuses lettres reçues par le CA, ce dernier a jugé qu'il n'y avait pas lieu de reporter de 3 mois le vote d'approbation de ce rapport annuel.

Avant de procéder à ce vote, le CA s'est solennellement engagé devant les membres de l'A100, par la voie de sa Présidente, à mettre en œuvre toutes les procédures permettant de poursuivre l'examen de la possibilité de modifier l'article 12 des statuts.

L'A100 n'a pas souhaité retenir cette proposition.

Les administrateurs expriment leurs vœux les plus chaleureux de succès à l'ensemble de la communauté pasteurienne dans la poursuite de ses activités.